

Tollé chez les partisans des renouvelables face à un possible moratoire sur le solaire et l'éolien

[//blogs.mediapart.fr/la-redaction-de-med \[...\]](http://blogs.mediapart.fr/la-redaction-de-med [...])¹

La perspective d'un possible moratoire sur les énergies solaire et éolienne, que le gouvernement envisagerait de mettre en place, selon le média Contexte jeudi, a provoqué un tollé chez les acteurs et partisans des renouvelables.

Le média en ligne rapporte que le Premier ministre, Sébastien Le cornu, serait prêt à publier le décret de la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), la feuille de route énergétique de la France, en prévoyant un « moratoire sur le solaire et l'éolien terrestre » afin d'éviter une censure du Rassemblement national.

Matignon « aurait élaboré un scénario RN-compatible, impliquant de réévaluer les soutiens publics aux énergies renouvelables et, le temps que cela soit fait, d'imposer un moratoire sur le solaire et l'éolien terrestre », écrit Contexte.

« Dans la pratique, ça signifierait que le gouvernement déciderait de rétablir par décret le moratoire que l'Assemblée nationale a rejeté cet été » au printemps, a réagi Jules Nyssen, le président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), sur LinkedIn.

Dans un communiqué, son organisation a estimé qu'« un tel moratoire constituerait aussi un déni énergétique, car en arrêtant brutalement la transition énergétique, ce sont les énergies fossiles qui sortiront grandes gagnantes ».

« Une telle décision mettrait immédiatement en péril plus de 80.000 emplois », a affirmé France Renouvelables, qui porte la voix du secteur et ajoute que cela « maintiendrait La France dans un situation de dépendance pour les 20 prochaines années, en dépit de toute rationalité ».

« La transition énergétique ne doit pas être sacrifiée au nom de manipulations politiques », a déclaré Nicolas Nace, de Greenpeace France. « La PPE n'est pas une monnaie d'échange pour échapper à une motion de censure », a-t-il ajouté.

Selon Contexte, qui cite une source proche du dossier, ce plan est encore une « hypothèse de travail ». Elle consisterait à publier la PPE toute en chargeant un ou deux économistes de réexaminer les modalités de soutien aux énergies renouvelables.

En attendant les conclusions de cette mission, un moratoire sur les énergies renouvelables terrestres serait mis en place et aucun appel d'offres ne serait lancé.

« Que ce soit en train de se "dealer" ou que ça se fasse partie des échanges avec le RN et d'autres partis politiques, c'est fort probable », a estimé un connaisseur du secteur énergétique auprès de l'AFP.

« Mais que ça soit imminent, ce serait étonnant (...) je ne vois pas quelle serait l'urgence de le faire avant le discours de politique générale », a-t-il ajouté.

La PPE3 a donné lieu à des débats enflammés dans la classe politique pendant tout le printemps entre pro-nucléaires et partisans des renouvelables.

Le texte est très attendu par les acteurs de l'énergie pour lancer des appels d'offre, sécuriser des investissements, anticiper les besoins de formation et d'emploi et prévoir les infrastructures.

par France-E

1 : //blogs.mediapart.fr/la-redaction-de-mediapart/blog/070120/mediapart-confie-l-afp-son-fil-d-actualites

